

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT
(Directeur d'établissement sanitaire, social, médico-social)

Document de référence : *Référentiel métier de directeur d'établissement sanitaire, social, médico-social*)

Fonctions (profil proposé)

**Adjoint au directeur délégué des CH de Guebwiller et de Soultz-Issenheim,
/ Directeur référent du CH de Soultz-Issenheim**

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Classe normale ou hors classe)

Prime de fonctions et de résultats (cotation du poste) :
D3S classe normale : $2,6 + 0,2 = 2,8$

Centre hospitalier (ou direction commune) :

Hôpitaux Civils de Colmar, Centre Hospitalier de Guebwiller, Centre Hospitalier de Munster, Hôpital Intercommunal de Soultz-Issenheim, Hôpital Intercommunal d'Ensisheim-Neuf Brisach, Hôpital de Ribeauvillé

Adresse :

39 Avenue de la Liberté
68024 COLMAR cedex
03.89.12.40.00

Personne à contacter :

Louis CAUCHOIS
Chef d'établissement par intérim
03.89.12.40.02
dirg@ch-colmar.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

LES HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR – ETABLISSEMENT SUPPORT

Les Hôpitaux Civils de Colmar (HCC) sont l'établissement support du GHT 11 – Centre Alsace. Les activités de l'établissement sont réparties sur quatre sites :

- Le site Pasteur, site principal regroupant l'ensemble des services de médecine et de chirurgie adulte, ainsi que le service d'accueil des urgences adultes.

Attenant à l'hôpital Pasteur, le site de « Pasteur 2 » accueille depuis fin 2017 le Pôle Femme Mère Enfant et, depuis avril 2018, les services de réanimations médicale et chirurgicale. Pasteur 2 comprend par ailleurs un plateau médico-technique de pointe (16 blocs opératoires dont une salle hybride, SSPI, endoscopie pulmonaire et digestive).

- le site du Centre pour Personnes Agées, qui concentre les activités de court et moyen séjours gériatriques et d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- le site du Parc qui concentre l'activité de psychiatrie de l'adulte
- le site du Pôle Européen d'Activités (Caserne Rapp), qui accueille l'activité de psychiatrie infanto-juvénile (PIJ), les services achats et logistiques et le service informatique.

L'établissement regroupe toutes les disciplines médicales, chirurgicales et psychiatriques d'un établissement de référence, y compris des spécialités rares (neurochirurgie, neuroradiologie, par exemple) :

- Les Hôpitaux Civils de Colmar sont un établissement de 1 349 lits et places (551 pour la médecine, 298 pour la chirurgie, 58 pour la gynécologie obstétrique, 101 pour la psychiatrie, 85 pour le SMR et 256 lits d'EHPAD).
- Le nombre de passages aux urgences s'élève à 75 000 en 2025.
- Les Hôpitaux Civils de Colmar emploient 4000 agents non-médicaux et plus de 300 praticiens hospitaliers.
- Le budget de fonctionnement s'élève à près de 440 millions d'euros et les Hôpitaux Civils de Colmar disposent également de trois budgets annexes : un pour les écoles de formation (IFSI, IFAS, école d'IBODE), un pour l'EHPAD et un pour le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

L'activité du centre hospitalier est organisée en 13 pôles cliniques et médico-techniques et 7 directions fonctionnelles, qui interviennent en appui des directions déléguées de sites.

Les Hôpitaux Civils de Colmar figurent par ailleurs au premier rang des établissements non-CHU du palmarès de l'hebdomadaire « le Point », depuis plusieurs années.

Ils sont le premier établissement non-CHU français à avoir procédé à l'implantation d'un robot chirurgical (urologie, ORL, chirurgie vasculaire, chirurgie gynécologique, chirurgie pédiatrique).

Dans leur rôle d'hôpital de référence, les Hôpitaux Civils de Colmar développent des partenariats et animent la politique de coopération territoriale avec les autres structures publiques et privées du territoire. Depuis juillet 2016, les Hôpitaux Civils de Colmar sont l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire n°11 – Centre Alsace, regroupant 9 établissements sanitaires, dont plusieurs ont fait le choix d'intégrer la direction commune.

Par ailleurs, les Hôpitaux Civils de Colmar sont organisés en direction commune avec les établissements de santé de proximité du territoire du Centre Alsace.

Le poste de directeur référent de l'Hôpital intercommunal de Soultz-Issenheim est donc à pourvoir dans le cadre de cette direction commune.

LA DIRECTION COMMUNE

Les Hôpitaux Civils de Colmar sont organisés, à ce jour, en direction commune avec cinq établissements de proximité du territoire Centre Alsace : historiquement le Centre Hospitalier de Guebwiller, puis le CH de Munster à partir de 2017, puis le CH de Soultz-Issenheim depuis le 1^{er} juin 2022, ainsi que le CH d'Ensisheim et Neuf-Brisach depuis juin 2023, et l'Hôpital de Ribeauvillé depuis le 1^{er} février 2026.

Le **centre hospitalier de Guebwiller** est l'un des 3 établissements MCO du GHT 11. Il dispose d'un service d'urgences, auquel est adossé un service de radiologie doté d'un scanner. Les capacités d'accueil de l'établissement se composent de :

- 42 lits de médecine
- 7 places de chirurgie ambulatoire, dans le cadre d'une coopération intégrée avec les HCC, les chirurgiens intervenant au CH de Guebwiller étant exclusivement des praticiens des HCC
- un centre périnatal de proximité
- 22 lits de SMR
- Un Hôpital de Jour de médecine et de SMR
- 114 lits d'EHPAD, aménagés dans un bâtiment neuf inauguré en 2023

L'établissement dispose d'un budget de fonctionnement 30M€, et rassemble environ 300 agents non-médicaux et médicaux.

Le CH de Guebwiller développe des coopérations médicales structurées avec les HCC, permettant de proposer un plateau technique de consultations avancées spécialisées, en réponse aux besoins de la population du bassin de vie de Guebwiller.

Le CH de Guebwiller est situé à quelques kilomètres du CH de Soultz-Issenheim, ce qui permet à ces deux établissements de développer des coopérations de façon privilégiée (la restauration est assurée en liaison chaude par le CH de Soultz-Issenheim pour le compte des deux établissements, la pharmacie à usage interne est mutualisée...).

Le **centre hospitalier de Munster** est un établissement de proximité qui développe une offre de proximité importante, tant dans le champ sanitaire que dans le domaine médico-social :

- 53 lits de SMR et 8 places d'hôpital de jour de rééducation, adossés à un plateau technique de rééducation complet (balnéothérapie, kinésithérapie, ergothérapie)
- 67 lits d'EHPAD
- 32 places de SSIAD
- un Hôpital de Jour

Son budget de fonctionnement est de 11M€ et l'établissement rassemble 150 agents et 4 médecins.

L'Hôpital d'Ensisheim et Neuf-Brisach est un établissement de proximité, ayant rejoint la direction commune mi-2023, avec les activités suivantes :

- 20 lits de SMR
- 234 lits d'EHPAD dont 10 en accueil temporaire
- 37 places de SSIAD

- 8 places d'accueil de jour

Le budget de fonctionnement est de 17,5 M€. L'établissement compte 180 agents.

L'Hôpital de Ribeauvillé est le dernier établissement en date à avoir rejoint la direction commune, au 1er février 2026 :

- 25 lits de SMR et 5 places d'hôpital de jour
- 46 lits d'USLD
- 119 lits d'EHPAD

L'établissement rassemble 170 agents et dispose d'un budget de fonctionnement de 16 M€

L'hôpital intercommunal de Soultz-Issenheim est également un établissement de proximité, qui a rejoint la direction commune mi-2022, afin de conforter son offre sanitaire et médico-sociale :

- 23 lits de SMR
- 48 lits d'USLD
- 139 lits d'EHPAD (et 6 places d'accueil de jour), dont une partie a bénéficié d'une opération de réhabilitation de locaux qui s'est achevée en 2023
- 37 places de SSIAD.

Le budget de fonctionnement est de 18M€ et l'établissement rassemble 200 agents.

Chaque établissement dispose d'un poste de directeur délégué et/ou référent, dédié à temps plein à un établissement, disposant d'une délégation générale et permanente de signature pour la conduite des affaires courantes et des projets de l'établissement. La direction commune est animée par l'adjoint au directeur chargé de la coordination des sites de la direction commune, par délégation du chef d'établissement.

Les directeurs délégués et référents de sites collaborent étroitement avec les directions fonctionnelles des HCC (ressources humaines, finances...), sur lesquelles ils s'appuient pour leur domaine respectif. Un Comité de direction est par ailleurs organisé chaque semaine, qui regroupe l'ensemble des directeurs (directions fonctionnelles et directions déléguées).

Les directeurs délégués et référents de site bénéficient ainsi d'une autonomie de gestion au quotidien, tout en ayant recours à l'expertise de leurs collègues.

Contexte géographique d'exercice :

Les établissements de la direction commune sont situés au cœur de la Collectivité européenne d'Alsace. Le secteur géographique bénéficie d'une qualité de vie et d'infrastructures remarquables, qui en font une zone touristique privilégiée. L'exercice de loisirs variés y est très aisé, entre les Vosges, les vallées du piémont des Vosges, les vignobles alsaciens et la proximité de l'Allemagne et de la Suisse. La région est accessible par TGV et par un aéroport international (Euroairport de Bâle – Mulhouse).

L'HOPITAL INTERCOMMUNAL DE SOULTZ-ISSENHEIM

L'établissement est organisé sur deux sites distants de 4 km :

- le site de Soultz qui héberge 46 lits d'EHPAD, l'activité d'USLD ainsi que le SMR et la plupart des services administratifs
- Le site d'Issenheim qui comprend 93 lits d'EHPAD ainsi que l'accueil de jour

Le Directeur référent peut s'appuyer sur une équipe de professionnels compétents et très attachés à l'établissement. Il dispose notamment de relais en interne avec un responsable des finances, une responsable des ressources humaines, une responsable qualité et un cadre supérieur de santé chargé d'encadrer les 3 cadres de proximité.

L'équipe médicale compte 3 médecins (tous les postes sont pourvus).

Le recrutement envisagé d'un PADHUE viendra compléter l'effectif, pour que la continuité des soins puisse être organisée sans difficulté majeure.

Le climat social est serein.

Sur le plan budgétaire, l'établissement dispose d'un budget de 18 millions d'euros. Il a comme beaucoup d'Hôpitaux vu sa situation se dégrader nettement depuis la crise « Covid ». Il est soutenu par l'ARS et la Collectivité Européenne d'Alsace (département) et a bénéficié d'aides de trésorerie.

Un projet d'envergure consistant à reconfigurer l'offre de soins du territoire est mené en partenariat avec les CH de Guebwiller et d'Ensisheim / Neuf-Brisach. Il est notamment envisagé de conforter le service SMR de Soultz, par la création de plusieurs lits supplémentaires. Cette opération renforcerait la place de l'établissement dans la filière gériatrique et améliorerait sa situation budgétaire.

Poursuivant les mêmes objectifs, un second projet d'importance également, actuellement à l'étude, consisterait à ouvrir des lits supplémentaires d'EHPAD, un PASA, ainsi que 2 places d'accueil de jour supplémentaires.

Identification du poste

Fonction : Adjoint au Directeur délégué des CH de Guebwiller et de Soultz-Issenheim, Directeur référent du CH de Soultz-Issenheim

Ce poste s'inscrit dans la volonté de renforcer les liens entre le CH de Soultz-Issenheim et le CH de Guebwiller, distants de 3 km.

Dans cette configuration le Directeur référent du CH de Soultz-Issenheim sera principalement positionné au sein de cette structure (bureau...). Il sera ainsi l'interlocuteur privilégié des équipes et assurera la gestion quotidienne de l'établissement dans le cadre d'une délégation de signature.

Il sera par ailleurs responsable du Pôle médico-social interétablissements qui compte :

- Un EHPAD de 46 lits sur le site de Soultz
- Un EHPAD de 93 lits sur le site d'Issenheim
- Un accueil de jour de 6 places sur le site d'Issenheim
- Un SSIAD de 37 places sur le site d'Issenheim
- Un EHPAD de 114 lits sur le site de Guebwiller

Le Directeur délégué du CH de Guebwiller sera quant à lui responsable des services sanitaires du CH de Soultz-Issenheim et du CH de Guebwiller.

Des missions transversales sur le périmètre des deux établissements pourront par ailleurs être confiées au Directeur référent du CH de Soultz-Issenheim, selon les appétences de ce dernier.

Position dans la structure :

- ▶ Liaison hiérarchique : Chef d'établissement, directeur de la direction commune
- ▶ Liaison fonctionnelle : Adjoint au Directeur des HCC, Directeur délégué des CH de Guebwiller et de Soultz-Issenheim, par délégation du chef d'établissement.

Le Directeur Adjoint est membre de l'équipe de direction de l'établissement.

Missions générales :

- Aux côtés de l'Adjoint au Directeur des HCC, Directeur délégué du CH de Guebwiller et de Soultz-Issenheim, contribuer à l'intensification des coopérations entre les établissements de proximité, dans le cadre d'un projet médical partagé et d'une démarche de mise en synergie des activités sur le sud du territoire du Centre-Alsace.
- Dans le cadre de la fonction d'établissement support du GHT, selon l'appétence du candidat, participer à l'animation du territoire Centre Alsace, ses partenariats et piloter certaines filières médicales et médico-sociales du Projet Médical Partagé du GHT 11 – Centre Alsace
- assurer **la fonction de Directeur référent de l'Hôpital Intercommunal de Soultz-Issenheim** dans le cadre de la délégation de signature du Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, dont :
 - l'élaboration et la tenue des EPRD / PGFP des services relevant du Pôle médico-social interétablissements
 - la gestion des effectifs et des ressources humaines médicales et non médicales et la garantie d'un climat social de qualité
 - le pilotage de l'établissement dans l'optimisation des organisations, la conduite des projets et de la politique qualité / sécurité
 - la préparation et la tenue des instances institutionnelles
 - les relations avec les partenaires institutionnels et les autorités de tutelle amenées à intervenir auprès des établissements de la direction commune (ARS – Collectivité Européenne d'Alsace)
 - la gestion des projets en lien avec le dispositif de direction commune

Profil souhaité du candidat

Parcours professionnel :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur et avoir suivi la formation de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes.

Connaissances particulières requises / prévues :

- Capacités de négociation et d'accompagnement du changement
- Expérience souhaitable de management d'équipe et de gestion de projets
- Solides connaissances de droit public et appétence juridique et financière
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.

Qualités professionnelles requises / prévues :

- Loyauté
- Très bonnes qualités relationnelles
- Capacité à assurer une présence dans les services, auprès des équipes
- Ouverture d'esprit
- Sens de la méthode, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation d'équipe
- Volonté de s'investir dans les domaines opérationnels

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- Participation aux astreintes administratives de l'Hôpital Intercommunal de Soultz-Issenheim
- Déplacements professionnels hebdomadaires entre les établissements de Soultz, Issenheim et Guebwiller distants de 3 à 4 kms, ainsi qu'avec les Hôpitaux Civils de Colmar distants de 30 Kms